



**ÉCOLE
INTERNATIONALE
CANADIENNE
JACQUES CARTIER**

Nous révélons le GENIE de chaque ENFANT



**Première école homologuée
100% CANADIEN EN CÔTE D'IVOIRE**

admission@ecolecanadienne-jacquescartier.net

Certificat d'autorisation

ÉCOLE INTERNATIONALE CANADIENNE JACQUES CARTIER

Abidjan, Côte d'Ivoire

est autorisée à offrir le Programme des Écoles francophones internationales autorisées Canada Nouveau-Brunswick.

La validité de cette autorisation est conditionnelle à l'octroi du permis annuel d'exploitation qui confirme la conformité des conditions et des exigences établies par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick, Canada.



No d'établissement
004-CI-2021

Date de délivrance
28 août 2025

Sophie Lacroix

Sophie Lacroix, Directrice

Bureau des Relations et de l'éducation internationales
Ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Nouveau-Brunswick, Canada

BREI Bureau des Relations et de
l'éducation internationales
Nouveau-Brunswick

Pour l'élève, pour la vie

your image here



Ecole Internationale Canadienne Jacques Cartier

Offrez à votre enfant une éducation de qualité à l'École Internationale Canadienne Jacques Cartier, basée sur le modèle canadien, qui favorise l'excellence, la diversité et l'épanouissement.

• • • Admissions

L'admission à L'École Internationale Canadienne Jacques Cartier se fait selon les critères suivants :

Sur dossier pour les élèves issus d'un établissement canadien reconnu par un ministère de l'éducation au Canada (il est possible que nous demandions à votre enfant de passer le test de positionnement).

Sur dossier et test de positionnement pour les élèves provenant d'un établissement non reconnu par un ministère de l'Éducation au Canada.

• • • Procédure d'inscription

Étape 1 – Demande d'inscription

Remplir la demande d'inscription (en ligne ou en format papier).

Pièces à fournir

La fiche de demande d'inscription à remplir en ligne ou en format papier

La copie du relevé de notes ou livret scolaire de l'année précédente.

La copie du relevé de notes ou du livret scolaire de l'année en cours
La photocopie de l'extrait de naissance
Carnet de vaccination

Étape 2 – Test de positionnement (maternelle à la 6e année)

La direction communiquera avec les parents afin que leur enfant puisse passer le Test de positionnement.

À noter : Il se peut que nous demandions à l'élève issu d'un établissement canadien reconnu de passer le Test de positionnement.

Étape 3 – Étude du dossier

La direction communiquera par courriel avec les parents de la réponse favorable ou défavorable lié à la demande d'admission de leur enfant.

Étape 4 – Compléter le dossier

Documents à remettre à la direction de l'école afin de finaliser le dossier

3 photos d'identité
Copie de la carte CNI des parents

Rapports médicaux de spécialistes (au besoin)
Signer les autorisations suivantes :

- Engagement de la lecture et du respect du Guide des parents (renseignement et règlements)
- Engagement portant sur le code vestimentaire
- Autorisation pour une tierce personne de récupérer l'enfant à l'école
- Engagement à respecter l'échéancier du règlement des frais de scolarité et autres frais
- Engagement en cas de perte d'un livre appartenant à l'école
- Autorisation parentale pour administrer des médicaments à l'école
- Autorisation de publier, une photo, une vidéo, une image ou un enregistrement sonore de l'enfant
- Autorisation pour la prise de contact avec médecins ou spécialiste qui suivent l'enfant (facultatif)

• Procédure d'inscription

Petite section

Critères d'admissibilité pour les enfants de la Petite section

- Avoir 3 ans avant le 1 octobre de l'année scolaire.
- Manifester la maturité de vivre en communauté.

Moyenne section

Critères d'admissibilité pour les enfants de la Moyenne section
Avoir 4 ans avant le 1 octobre de l'année scolaire.
Manifester la maturité de vivre en communauté.

Maternelle

Critères d'admissibilité pour les élèves en Maternelle

- Démontrer un comportement adéquat pour son âge lors du test de positionnement.
- Avoir 5 ans avant le 31 décembre de l'année scolaire prévue.
- Manifester une maturité suffisante pour entrer à l'école et vivre en communauté.

1re à la 2e année

Critères d'admissibilité pour les élèves de la 1re année à la 2e année

Réussir le test de positionnement et démontrer un comportement adéquat lors du test.

Si le résultat est faible au test, la direction peut demander aux parents de fournir un rapport d'un pédopsychiatre, d'un orthophoniste ou d'autres spécialistes afin de vérifier que l'école puisse bien répondre aux besoins de l'enfant.

3e à la 8e année

Critères d'admissibilité pour les élèves de la 3e à la 6e année.

- Savoir communiquer en français et comprendre des messages oraux.
- Réussir le test de positionnement.
- Démontrer un comportement adéquat lors du test.
- En présence de troubles d'apprentissage diagnostiqués, la direction peut refuser un élève si l'école ne peut répondre aux besoins de l'enfant.

Horaire

L'école est ouverte à partir de 7 h 30 (service de garde de 7 h 30 à 7 h 45)

Le rassemblement au drapeau est prévu à 7 h 45 quotidiennement et est obligatoire pour tous les élèves.

En fin de journée, à 15 h 25, les parents sont priés d'attendre les élèves au portail de l'établissement afin de ne pas perturber la tenue des cours.

TARIFS D'INSCRIPTION & SCOLARITÉ

Classe	Frais d'admission	Total	1 ^{er} versement	2 ^{ème} versement	3 ^{ème} versement	4 ^{ème} versement
	Nouveaux élèves uniquement	Scolarité hors frais d'admission	(Payable à l'inscription pour les nouveaux ou la réinscription pour les anciens)	(30 Sept.)	(30 Nov.)	(30 Mars)
	Non remboursable					
PS-MS-GS	150 000	1 550 000	450 000	450 000	350 000	300 000
Maternelle 6 ^{ème} année	150 000	1 700 000	500 000	500 000	400 000	300 000
7 ^{ème} et 8 ^{ème} année	150 000	1 900 000	550 000	550 000	500 000	300 000



+225 07 0297 9703
+225 05 8547 3535



ABIDJAN, BINGERVILLE
DELACELLE, DERRIÈRE
LE JARDIN BOTANIQUE

www.ecolecanadienne-jacquescartier.net



Ecole Internationale Canadienne Jacques Cartier